

---

**N° 1 | 2026**  
**Carnet 2025**

---

## **L'audiovisuel au service de l'histoire des harkis**

**Nathan CLAVÈRE** *Étudiant*  
*MSH SUD, Pôle Image*  
*Université de Montpellier Paul-Valéry*

---

**Édition électronique :**

**URL :**

<https://carnets-en-quete.numerev.com/articles/revue-1/3426-laudiovisuel-au-service-de-lhistoire-des-harkis>

**Date de publication :** 26/03/2026

Cette publication est sous licence **CC BY-NC-SA** (Attribution - No commercial - Share alike).

---

Pour **citer cette publication** : CLAVÈRE, N. (2026) L'audiovisuel au service de l'histoire des harkis. *Carnets d'enquête de la MSH SUD*, (1). <https://doi.org/10.34745/>

Le projet *CNRS au musée – Harkis de Rivesaltes, la vie après le camp* vise à mettre en avant les mémoires harkis dans le cadre d'un partenariat avec le Mémorial du camp de Rivesaltes où Julie Savelli était accueillie en résidence. Pour mener à bien ce projet, Julie souhaitait allier création artistique et sciences sociales et a fait intervenir le pôle image de la MSH SUD pour assurer certaines missions d'ordre artistique et audiovisuel. Ainsi, le pôle image s'est vu attribuer plusieurs tournages et travaux de postproduction ayant pour but de recueillir les témoignages de descendants de harkis et de capter lors d'entretiens filmés la parole des archéologues à la recherche du cimetière harki du camp Joffre de Rivesaltes.

-----

Le stage au sein du Pôle Image de la MSH SUD est une opportunité singulière d'approcher de près le monde de la recherche par le prisme de l'audiovisuel. Il s'intègre dans le contexte d'un engouement toujours croissant pour la réalisation de projets audiovisuels. La typologie de contenus réalisés est assez variée, elle s'étend de la captation vidéo multi caméra jusqu'au documentaire de création en passant par le podcast. Le ou la stagiaire assiste les réalisateurs du Pôle Image à chaque étape de la réalisation des projets, selon son intérêt et sa curiosité : écriture, préparation, tournage, post-production, diffusion. Le ou la stagiaire est encadré.e par Pierre-Olivier Gaumin (CNRS) et Jean-Baptiste Sauret (UMPV).

-----

---

**Mots-clés :**

Témoignage, Harkis, Questions mémorielles, Mémoire orale, Entretiens filmés, Harkis, Oral history, Memory issues, Filmed interviews, Testimonies

---

## Introduction

Le pôle image de la Maison des Sciences et des Humanités - Savoirs Unis pour un autre Développement (MSH SUD) m'a accueilli pour réaliser mon stage de fin de Master 2 *Cinéma Audiovisuel Parcours Création Documentaire* à l'Université Paul Valéry de Montpellier. Lors de ce stage d'une durée de trois mois, de mai à juillet 2025, j'ai eu la chance de participer à plusieurs étapes de réalisation du projet *Harkis de Rivesaltes, la*

vie après le camp<sup>1</sup> coordonné par Julie Savelli en délégation CNRS au musée. Ce projet vise à mettre en avant les mémoires harkis dans le cadre d'un partenariat avec le Mémorial du camp de Rivesaltes où Julie Savelli était accueillie en résidence. Pour mener à bien ce projet, Julie souhaitait allier création artistique et sciences sociales. Il était donc question de faire intervenir le pôle image<sup>2</sup> pour assurer certaines missions d'ordre artistique, car Julie Savelli, en tant que professeure de cinéma audiovisuel et membre du laboratoire Rirra21<sup>3</sup> dont la devise est « Représenter, inventer la réalité, du romantisme au XXIe siècle », voulait faire appel à l'audiovisuel. Ainsi, le pôle image s'est vu attribuer plusieurs tournages et travaux de postproduction ayant pour but de recueillir les témoignages de descendants de harkis et de capter lors d'entretiens filmés la parole des archéologues à la recherche du cimetière harki du camp Joffre de Rivesaltes.

Lors de ce stage, je souhaitais approfondir mes connaissances techniques en montage vidéo, prise d'image et de son, tout en suivant de près le projet histoarts qui me permettait de garder un pied dans le milieu historique, chose qui me tenait à cœur, au vu de mon précédent cursus en master d'Histoire Publique à l'Institut Universitaire Jean-François Champollion à Albi. J'étais accompagné dans mes différentes missions par l'équipe du pôle image, Pierre-Olivier Gaumin et Jean-Baptiste Sauret tous deux réalisateurs de films documentaires et de contenus audiovisuels aux formats variés. J'ai également pu bénéficier des précieux conseils de Tahar Nedromi, informaticien de la MSH SUD qui a mis à ma disposition une station de montage pour réaliser les différentes opérations sur le logiciel de montage *Premiere Pro*.

Grâce au projet CNRS au musée, j'ai pu approcher des questions mémorielles et observer comment s'élabore un dispositif de recherche-crédation en partenariat avec une institution muséale. Ainsi nous allons dresser un portrait des différents travaux menés dans le cadre de cette collaboration et rendre compte des intentions d'un tel projet au sein du processus de lutte contre l'oubli de l'histoire des communautés harkis. Dans un premier temps, nous décrirons le contexte dans lequel ce projet CNRS au musée s'inscrit pour nous intéresser dans un second temps au dispositif mis en place par Julie Savelli et le pôle image.

## **I. Contexte d'origine du projet : crispation mémorielle**

## **A. Les initiatives de politiques mémorielles du gouvernement et le projet *CNRS au musée***

Pour prendre conscience de l'urgence mémorielle à l'égard des communautés harkis et de l'utilité du programme *Harkis de Rivesaltes, la vie après le camp*, il est important de remonter le cours des événements. L'État français n'a reconnu sa responsabilité dans le sort réservé aux harkis que depuis quelques années et sans emporter une adhésion totale des associations harkis. Devant la montée du mécontentement des communautés harkis et de l'opinion publique, la première mesure qui a pu initier un changement dans cette voie a été « l'hommage aux harkis » le 25 septembre 2001 et le vote d'une loi en 2005 « portant reconnaissance de la nation et contribution nationale en faveur des Français supplétifs »<sup>4</sup>.

Ce sera plus tard, en 2016, que le président François Hollande déclarera officiellement « les responsabilités des gouvernements français dans l'abandon des harkis, les massacres de ceux restés en Algérie et les conditions d'accueil inhumaines de ceux transférés en France ». Les positionnements ont ensuite été plus clivés avec le pardon du Président Macron en 2021, la même année que la remise du rapport Stora<sup>5</sup> pour une réconciliation. Certaines associations harkis se sont senties mises à l'écart en comparaison d'autres mémoires de la guerre d'Algérie. Un climat de tension et de concurrences mémorielles régnait après ces déclarations. L'aboutissement de cette politique mémorielle est la promulgation d'une loi de reconnaissance et de réparation en 2022, elle aussi très contestée. À l'heure actuelle, en dépit de l'ensemble des mesures précédemment citées, la mémoire harki reste sources de tensions et objet d'instrumentalisations politiques<sup>6</sup>.

Le projet *CNRS au musée* se veut contribuer à apaiser cette crispation mémorielle. *La démarche de ce dispositif s'inscrit dans le prologement d'un précédent projet porté par Julie Savelli et Eric Soriano dans le cadre d'un appel à projet MSH SUD en 2022 intitulé « Histo-arts (post)coloniales »*. *Le message reste le même pour le programme Harkis de Rivesaltes, la vie après le camp* : l'enjeu actuel est de construire des travaux qui « ne cherchent pas à écrire l'histoire franco-algérienne mais plutôt à la faire passer, la remédier, par une conduite de recherche à la fois critique et sensible »<sup>7</sup>. Ce projet souhaite trouver à travers l'art et les ouvrages scientifiques en sciences sociales un moyen de rétablir un dialogue mais également de transmettre ces mémoires issues des conflits coloniaux. Dans le cas de la mémoire harki, le choix de Julie Savelli a été de s'appuyer le plus possible sur les acteurs de cette histoire, les témoins. Ainsi, ces porteurs de mémoire qui se sentaient bien souvent exclus ou non écoutés font partie intégrante de la démarche artistique. L'initiative *CNRS au musée* s'inscrit dans un des axes annoncés dans la commission étatique de 2022, pour la reconnaissance et la réparation, à savoir « contribuer au recueil et à la transmission de la mémoire de l'engagement envers la Nation des harkis et de leurs conditions de rapatriement et d'accueil en France<sup>8</sup> ».

## **B. Les recherches en cours sur le camp de Rivesaltes**

À l'occasion de ce stage à la MSH SUD, j'ai très vite été confronté à cette attente forte de réponses de la part des communautés harkis lors de la journée d'étude<sup>9</sup> et de remise du rapport de fouilles du cimetière harki du camp Joffre au Mémorial de Rivesaltes. Le cimetière harki avait disparu des mémoires avant d'être retrouvé en novembre 2024 par les archéologues de l'INRAP. Lors de cette journée, nous devons avec Pierre-Olivier Gaumin capter en vidéo les présentations de chaque intervenant chargé d'expliquer aux familles de descendants harkis les résultats de leur recherche<sup>10</sup>. Il s'agissait d'un événement de forte portée car l'affaire du cimetière harki du camp de Rivesaltes a donné lieu à une grande polémique et même à une enquête judiciaire encore en cours. La ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants s'était déplacée à cette occasion accompagnée des acteurs politiques régionaux.

La présentation orale des archéologues devant les familles annonçait que les corps des défunts avaient été déplacés du cimetière harki au cimetière de Rivesaltes en 1986, sans autorisation et sans l'avis des familles concernées. Les spécialistes, anthropologues et islamologues se sont également déplacés pour accompagner les familles victimes de ce délit, dans les démarches d'identification des corps mais également sur les mesures commémoratives à prévoir pour ce lieu de mémoire afin de rendre hommage aux défunts selon leur volonté. Nul doute que ce dossier est venu assombrir le tableau et aggraver le processus de guérison mémorielle. Les familles descendantes de harkis ont replongé dans ces souvenirs douloureux, en se remémorant notamment les enfants morts dans les conditions inhumaines du camp de Rivesaltes. Les familles se sentent blessées par ces agissements, symboliquement ; encore une volonté d'effacer et d'occulter leur histoire.

Pendant cette journée du 28 avril 2025, les familles étaient face aux paroles des archéologues, anthropologues ou encore islamologue dans cet amphithéâtre du mémorial, ils écoutaient les experts avec attention et respect. L'accompagnement des familles mené par le mémorial ce jour là était important et c'est pour prolonger cet effort que le projet *CNRS au musée* a mené avec les membres de cette communauté harki un travail de transmission des travaux de recherche, mais également un processus artistique de collecte de témoignages pour mettre en avant la parole des victimes dans ce contexte troublé.

## **C. Redonner la parole aux « sans voix »**

Des dispositifs d'énonciations et de restitutions de la mémoire à l'image de celui développé par Julie Savelli avec l'approche audiovisuelle sont indispensables car ils

permettent de rétablir le droit à la parole à ces descendants de harkis par le témoignage. Travailler avec la mémoire orale permet de gommer certains déséquilibres que nous pouvons voir apparaître lorsque l'on se penche sur les archives en lien avec les harkis. Les documents dont l'historien.ne dispose sont pour la plupart des écrits émanant de l'autorité française, des institutions, de l'administration issue des camps de transit, des hameaux de forestage donc en définitive des documents issus des bourreaux. Dans ces documents, la parole des harkis est invisible et en cela nous pouvons rattacher leur histoire à celle définie par l'historiographie comme celle des « sans voix<sup>11</sup> ».

Ce courant s'attache à redonner la parole aux « exclus », aux « invisibles », aux « sans visages » notamment à des victimes de la colonisation sous l'appellation : « subaltern studies »<sup>12</sup>. Il s'agit alors de rééquilibrer ce manque de visibilité, en allant chercher d'autres types de sources qui émanent des personnes ayant subi cet effacement de leur histoire. L'approche développée par le projet *Harkis de Rivesaltes, la vie après le camp* s'inscrit dans ce courant. Recueillir le témoignage des descendants de harkis qui ont vécu ces rapports de domination permet de donner voix aux chapitres et de lutter pour leur reconnaissance, pour leur droit. De la même manière que le projet *Treize Chibanis Harkis*<sup>13</sup> mené en collaboration avec le Mémorial de Rivesaltes par Fatima Benasci-Lancou<sup>14</sup>, il s'agit là avec le projet *CNRS au musée* de faire parler ces oubliés de l'histoire que sont les harkis.

## **II. Un dispositif pour remédier et apaiser**

### **A. Le parcours des témoins**

Ainsi, trois témoins vont participer à ces entretiens filmés, il s'agit de Malika Guebli<sup>15</sup>, Kader Goutta<sup>16</sup> et Houria Klaa<sup>17</sup>. Tous évoquent le parcours qu'ils ont suivi avec leurs familles à la suite de l'indépendance. Malika est arrivée en France en 1968, elle avait alors 10 ans. Après six mois dans le camp de Saint-Maurice l'Ardoise, elle raconte son départ pour le hameau de forestage de Rivesaltes. Kader est arrivé en France en 1962, il avait un an quand sa famille est envoyée au camp de Rivesaltes. À la fermeture du camp pour les harkis en 1964, sa famille est déplacée au hameau de forestage de Rivesaltes à quelques kilomètres seulement du camp. Les témoignages de Kader et Malika permettent de prendre conscience de la précarité dans laquelle se retrouvaient les familles harkis dans les camps.

À leur arrivée, les harkis sont entassés dans des tentes sur le plateau catalan battu par les vents devant une administration française débordée par l'afflux impréparé de tant de familles harkis. Ils nous font part des conditions inhumaines d'accueil dans ces camps d'une extrême précarité. Les deux témoins abordent ensuite le vol de leur année d'enfance passée aux hameaux de forestage de Rivesaltes. Ils évoquent une mise à

l'écart, dans des baraques sans eau, avec toilette extérieure, entourés de fil barbelé et surveillés par un chef de camp. Ils décrivent la vie de leurs parents : leurs mères bloquées dans ce hameau trop éloigné du village de Rivesaltes, se démenant pour s'occuper tant bien que mal de la famille dans ces conditions extrêmes ; leurs pères, exténués par les travaux de l'ONF dans les forêts aux alentours, déprimés et désabusés par cette injustice, eux qui se sont pourtant battus pour la France. Kader et Malika décrivent également leur isolement à l'école de Rivesaltes encore une fois laissé sur le côté par les autres enfants du village. Ils sont également victimes de l'opinion publique, les habitants de Rivesaltes ne comprenant pas leur situation et se méfiant des familles harkis.

La France de l'époque voit en eux un danger au vu du conflit algérien encore récent. Malika et Kader abordent ensuite les démarches de naturalisation française de leurs parents, qui n'étaient pas considérés comme des français à leur arrivée alors que, comme le dit Kader, « ça aurait dû être automatique »<sup>18</sup>. Éternelles oubliées, les familles harkis quittent le hameau de forestage à sa fermeture en 1976 et sont à nouveau transférées. Elles vont résider à la cité del Réart à trois kilomètres du village de Rivesaltes. Encore une fois, bien que ces logements soient dorénavant équipés d'eau et l'électricité, les familles harkis vont vivre à l'écart de la vie du village. Ils décrivent une cité délaissée et une amélioration des conditions de vie qui reposait plus sur la bonne volonté des habitants que sur les actions officielles des institutions. À la suite d'un terrible épisode d'inondation, la cité sera finalement rasée, balayant une vie à laquelle Kader et Malika s'étaient attachés. Ces familles devaient encore une fois changer de lieu de vie. Ils évoquent également les mesures de compensation de l'État. Malika et Kader parlent de la difficulté à justifier ces années passées aux hameaux de forestage, un véritable combat à la recherche des traces de leur présence. Ils signalent les manquements et erreurs dans les versements de l'administration en 2023. Le montant était de 2000 euros pour la première année passée dans les camps et 1000 euros pour chaque année passée dans les camps, une somme dérisoire au vu des traumatismes infligés à ces familles.

Le témoignage de Houria Klaa est différent des deux précédents. Il nous permet d'observer la frontière tenue que sépare le statut de harki de celui de militaire et de voir apparaître toute la complexité de la situation au camp de Rivesaltes. Houria est enceinte de sa fille quand elle arrive à Rivesaltes avec son fils et son neveu. Elle a quitté l'Algérie, sa famille et tous ses biens car son mari militaire algérien lui avait demandé de le rejoindre en France. Militaire de carrière, il avait quitté l'Algérie avec son régiment à l'indépendance quelques mois plus tôt. Houria vivra deux années dans le camp de Rivesaltes avec ses enfants dans une petite pièce à côté d'autres familles de militaires algériens qui encadrent le camp. Elle décrit la détresse des familles harkis au camp et le désarroi dans lequel elle-même se trouvait après avoir tout abandonné.

## B. La pratique de l'entretien filmé

Les entretiens de Malika et Kader ont été réalisés dans l'auditorium du Mémorial du camp de Rivesaltes. Julie Savelli a fait au préalable avec chacun d'eux un long travail de repérage, pour instaurer un climat de confiance avec les témoins. Lors de l'entretien, Sabrina Boukhezar, stagiaire au pôle image en 2024, Pierre-Olivier Gaumin et Jean-Baptiste Sauret se sont chargés du cadre des deux caméras et de la prise de son. Julie Savelli menait l'entretien avec les témoins en suivant une trame semi-directive. Lors du premier entretien avec Malika, les questions de Julie se faisaient plus présentes. Elles ont été gardées au montage. En revanche, pour le deuxième entretien avec Kader, la solution a été de couper les questions de Julie au montage en chapitrant par thématique abordée. Laisser place à la longueur et garder un flux de conversation comme ininterrompu était l'une des priorités pour Julie Savelli. Dans ce type de montage l'interviewé est très peu coupé ou, s'il doit l'être, il faut faire ressentir la coupe au montage en recourant à un noir ou à un carton par exemple. Cette façon de faire, donne une impression de réel dans ce récit fleuve. Nous partageons des moments étendus, suspendus aux lèvres des témoins qui déroulent un fil qui semble ininterrompu. On partage un instant de vie comme si la personne était réellement présente à nos côtés. Derrière eux, un fond noir, rien d'autre, seul le visage du témoin accroche le regard. Le cadre qui domine tout au long de l'entretien est un plan très pudique, une certaine distance est mise. On cherche avant tout à respecter le témoin, une distance nécessaire pour libérer la parole. L'éclairage met en valeur le sujet, on cherche à mettre en avant un maximum son image, un portrait précieux car les harkis et descendants de harkis n'ont pas toujours pu témoigner et être visible. Les témoins abordent, de manière détaillés, et documents d'archives de leurs parents à l'appui, le parcours qu'ils avaient suivi avec leurs parents.

Il s'agit de documents militaires mais également de dossiers administratifs de demande de naturalisation. Kader a ramené des photographies personnelles, des photos de la démolition de la cité du Réart jusqu'aux papiers d'indemnisations. Malika montre son porte vue dans lequel elle archive tous les journaux qu'elle a pu trouver en lien avec les harkis. Le dispositif va jusqu'à les inciter à créer des visuels, en dessinant ce dont ils se rappellent du hameau de Rivesaltes (Qui habitait où ? Où était le gardien ? Où était les sanitaires ?...). Julie Savelli a pu également confronter les témoins à des photographies apportées pour compléter et aider à se remémorer, notamment la seule photo qu'il nous reste du hameau de forestage ou encore la photo du groupe de harkis travaillant pour l'ONF devant le bus qui venait les chercher. Au terme de l'entretien, une séquence objet était souvent réalisée dans l'objectif de raviver la mémoire et mettre en avant l'objet comme preuve. Cette séquence objet faisait davantage appel à la sensibilité et à l'émotion mais permettait aussi de rendre palpable et très concrète la vie passée au camp de forestage et leurs parcours. Malika tient le gilet de sa mère, Kader le tajine, le collier ou encore la robe de sa mère. La caméra accentue la sensation de touché en venant opérer des rapprochements de l'archive avec la deuxième caméra, ou encore de la main des témoins tournant les pages, du pliage du gilet de la mère de Malika. De la

même manière, sur l'entretien avec Kader, le deuxième plan de caméra est un plan serré sur les traits de son visage, on cherche à se rapprocher du témoin car il incarne physiquement cette histoire, il s'agit là de son propre vécu. Ces documents d'archives, écrites, photographiques ou encore objets sont très importants pour raviver le souvenir de ces parcours de vie, car ils sont bien ancrés dans le réel, nous empêchant d'occulter ce passé. Le film de l'archive papier et du tajine, comme le film du visage et des mains des témoins nous confronte aussi à la notion de temps, les événements abordés sont récents, ils sont à l'échelle d'une vie. Lorsque Malika nous parle de l'indemnisation, elle parle d'à peine un an en arrière, c'est aussi une lutte du présent.

L'entretien de Houria Klaa n'a pas pu être réalisé dans les mêmes conditions compte tenu de la distance qui l'a séparée du Mémorial de Rivesaltes. L'équipe du pôle image, s'est donc déplacée dans la Drôme au logement de Houria accompagnée de Julie Savelli et de l'historien Abderahmen Moumen. Les lumières du Mémorial n'étant plus à disposition, l'idée du dispositif a donc dû être modifiée. La témoin est positionnée sur un canapé dans son salon, les volets ont été fermés pour privilégier une seule source de lumière. Concernant les caméras, le même schéma a été repris : un plan serré sur le visage et un plan un peu plus large, à mi cuisse pour laisser respirer le sujet. Houria était l'une des seuls témoins qui avait des souvenirs de sa vie en Algérie avant de venir en France, elle était déjà adulte lorsqu'elle décide de rejoindre son mari. Les questions sur la guerre d'Algérie à proprement parler et non l'après guerre devenaient de ce fait un sujet important de l'entretien justifiant la présence d'un historien spécialiste. Ainsi, Abderahmen Moumen mène l'entretien et nous entendons les questions posées dans un mode semi-directif. Les documents d'archives pour Houria Klaa sont moins convoqués mais la fin de l'entretien donne lieu à une séquence « objet ». Lors de cette scène, sont présentés la valise avec laquelle Houria était partie en avion pour la France accompagnée d'une louche et d'un moule à *makrout* traditionnel. Ce sont les seuls objets qu'elle emmena ce jour là dans la précipitation pensant revenir en Algérie.

## **C. Des archéologues - Cécile Jung et Patrice-Georges Zimmerman**

Julie Savelli a également réalisé d'autres entretiens en conservant le même dispositif mais cette fois-ci avec des archéologues à la recherche du cimetière harki du camp de Rivesaltes lequel a été finalement découvert en 2024. Ce cimetière abritait les tombes de personnes issues de ces familles harkis ayant perdu la vie entre 1962 et 1964 au camp de Rivesaltes, notamment des bébés. Selon Abderahmen Moumen il y aurait eu 149 décès sur le camp même, sans compter les décès après hospitalisation à Perpignan. Cécile Jung<sup>19</sup> et Patrice Georges Zimmerman<sup>20</sup> tous deux archéologues, responsables de recherches archéologiques à l'INRAP se sont prêtés au jeu de l'entretien. Ils ont suivi une trame d'entretien, chapitrée au montage par un carton et ont abordé leurs parcours, les méthodes utilisées et leurs spécificités, les différents documents soumis à leur étude et enfin leurs différentes hypothèses quant à l'emplacement des cimetières

harkis de Saint-Maurice l'Ardoise et de Rivesaltes.

Ainsi, le chercheur apparaît sur le même pied d'égalité que le témoin car le dispositif filmique est similaire. Là encore, les documents et données de l'enquête font parties intégrantes de l'entretien : photos aériennes, documents d'archives papiers, rapport de fouille ou encore matériels et outils de fouilles.

Lors de son enquête en 2016, la méthode principale utilisée par Cécile Jung était la photo-interprétation. Celle-ci consistait à identifier des vestiges par l'observation et la comparaison de photo-aériennes grâce à des clichés que nous pouvons retrouver géoportail et le site de l'IGN. L'enjeu était donc de mettre en avant dans l'entretien filmé ces documents photographiques et cartographiques, rendus visibles par une caméra focalisée sur les différents éléments de l'enquête en complément d'une caméra plus distanciée. Cécile Jung présente également les autres sources d'informations sur lesquels elle s'est appuyée grâce au travail réalisé dans les archives par Abderahmen Moumen. Il s'agit en particulier des courriers de demande de réhabilitation du cimetière au préfet de la part des communautés harkis datées de 1970, des documents militaires et d'un témoignage. Un descendant d'une famille harki, Monsieur Atout, dont le frère avait été enterré dans ce cimetière, avait souvenir de l'emplacement car il allait se recueillir sur la tombe de son frère avant l'effacement du cimetière.

Cécile Jung nous fait part de toutes les hypothèses qu'elle a pu faire sur ces clichés photographiques d'époque, notamment les indices trompeurs d'un autre cimetière jouxtant le camp ayant servi à d'autres populations en particulier espagnoles mais également des populations déportées durant la guerre (tsigane, juive puis en lien avec les soldats allemands après guerre) ou encore les coordonnées GPS indiquées par des militaires en lien avec le cimetière harki abandonné. Pour toutes ces démonstrations, il fallait insérer une capture d'écran de la navigation de Cécile Jung sur QGIS, via le dispositif *zoom* pour montrer les différents points d'avancée de l'enquête. Attentive aux moindres anomalies apparaissant sur ces vues aériennes, Cécile Jung s'est également rendue sur le terrain, notamment au cimetière de Rivesaltes pour repérer les indices d'un déplacement des tombes du cimetière harki ainsi que sur les différents lieux potentiels identifiés. Malheureusement, les différentes hypothèses ont été écartées après vérification et la zone indiquée de recherche pour cette étude n'a pas fourni les résultats escomptés. Suite à cette étude une stèle commémorative du cimetière harki est apposée en 2019 sur la zone présumée mais sans confirmation du lieu exact.

Le même entretien concernant le cimetière harki de Saint-Maurice l'Ardoise a été réalisé par le pôle image et Julie Savelli avec Patrice-Georges Zimmermann. Il s'agit d'un site archéologique pionnier en France en lien avec l'histoire harki. Spécialiste de l'archéothanatologie, étude des sépultures en contexte archéologique, Patrice-Georges a lui aussi pu exposer à la caméra ces différents documents d'archives en lien avec l'enquête grâce au même dispositif : document écrit avec un procès verbal de gendarmerie daté de 1979 accompagné d'un plan du cimetière, témoignage d'une descendante de harki et clichés photographiques d'époque. Après l'identification d'une première zone, une vérification a pu être faite en décapant une légère couche de terre

laissant apparaître les creusements des tombes mais, après un quadrillage de toute la surface d'étude, aucune trace de cimetière n'a été trouvée par les archéologues. C'est suite au recoupement de deux clichés, l'un datant de 1962 et l'autre de 1963, qu'une forme sensiblement identique à celle indiquée dans le plan du procès verbal de gendarmerie apparaît. Patrice-Georges Zimmerman, après vérification trouve bien l'emplacement des tombes et le cimetière harki de Saint Maurice l'Ardoise est cette fois bel et bien identifié. Le lieu de fouilles devient très vite un lieu de recueillement pour les communautés harkis restées dans l'attente d'un lieu de reconnaissance pour leurs proches décédés au camp dans ces circonstances dramatiques. Parmi les documents à l'appui, une photographie des commémorations est commentée par l'archéologue. Après les résultats fournis par ces découvertes au camp de Saint Maurice l'Ardoise, Patrice-Georges Zimmerman a pu, sur la base de nouveaux renseignements, reprendre le travail de recherche en suspectant dorénavant une autre zone autour du camp de Rivesaltes plus à l'Ouest qui n'avait été étudiée lors de la précédente étude. Après de nouvelles opérations en 2024 et avec ce nouveau regard, le cimetière harki de Rivesaltes est finalement retrouvé par les équipes de l'INRAP.

Ces deux entretiens ont pu être réalisés dans le studio du pôle image. Un dispositif similaire à celui du Mémorial a donc pu être mis en place permettant une parfaite gestion de la lumière sur toute la durée de l'entretien, dans un fond noir, pour faire ressortir l'archéologue. De la même manière que pour les témoignages, Julie Savelli tenait à ce que les archéologues amènent des objets en lien avec leur pratique d'enquête, ainsi les outils de l'archéologue sont révélés à la caméra : pinceau, cliché argentique, truelle. Lors de cette opération le travail sur la coupe au montage a été extrêmement important puisque, comme pour les autres témoignages, l'effet de réel devait absolument apparaître. Or le propos se faisait plus technique et dense. Aussi, pour éviter de perdre les gens, un travail de sélection et de tri a dû être opéré pour lequel nous avons toujours attendu l'aval de Julie Savelli. En effet, sur des thématiques aussi sensibles, garder la rigueur scientifique du propos tenu, était crucial. Pour autant, nous devons faire des choix afin de garder l'essentiel tout en évitant de perdre le public.

Montrer clairement à quoi ressemble une méthode archéologique et de rester transparent avec les familles de descendants harkis, c'est tout l'intérêt du travail d'entretien filmé avec les archéologues. Il fallait adopter une posture de médiation afin de communiquer sur les techniques utilisées, les différents éléments de l'enquête ainsi que sur les résultats, pour conserver le lien de confiance indispensable à une reconnaissance mémorielle. Dans un contexte localement sous tension et en prise avec le retour de la désinformation, il faut redoubler de vigilance et mettre en avant de manière factuelle les preuves de cet effacement du cimetière, de ces découvertes et d'une partie de l'histoire des familles harkis du camp de Rivesaltes qu'il ne s'agit en aucun cas d'occulter.

# Conclusion

Les différentes réalisations du projet *CNRS au musée* durant la résidence de Julie Savelli au Mémorial du camp de Rivesaltes accompagnée du pôle image ont permis de transmettre l'histoire harki au grand public mais également aux familles concernées. Ces différents entretiens sont accessibles sur Canal U<sup>21</sup>, site de référence des ressources audiovisuelles de l'enseignement supérieur, gage de fiabilité de l'information.

En plus de cet hébergement en ligne, Julie Savelli est intervenue lors de l'événement au Mémorial de Rivesaltes le 25 septembre 2025 *Harkis : une fidélité blessée, une mémoire en marche*. Au cours de cette journée d'hommage aux harkis, une projection de l'entretien réalisé avec Kader Goutta suivi d'un débat s'est tenu avec les témoins. C'était l'occasion également pour Julie Savelli de présenter, le site-documentaire intitulé : *Harkis de Rivesaltes la vie après le camp*<sup>22</sup> mettant en avant l'ensemble de son travail en recherche-crédation. Cette plateforme mêle de la donnée archivistique et iconographique sur le hameau de Rivesaltes et le cimetière harkis mais propose également une approche artistique en insérant les entretiens filmés réalisés avec témoins et archéologues sans oublier des séries photographiques réalisées avec chaque témoin.

Cette plateforme est donc à la fois destinée aux chercheurs pour continuer à renseigner et à étudier l'histoire des harkis mais également destinée aux familles de harkis pour trouver des réponses à leurs questions et apaiser leurs mémoires.

Grâce à mon stage au sein du pôle image de la MSHSUD, j'ai pu toucher de très près au enjeu de reconnaissance mémorielle tout en approfondissant mes connaissances en montage vidéo, prise de vue et prise de son. Lors de mes futurs projets audiovisuels, je me souviendrais de l'attention portée par Julie Savelli, Pierre-Olivier Gaumin et Jean-Baptiste Sauret à restituer le plus fidèlement possible la parole des témoins et de la posture de recherche-crédation adoptée par le pôle image au cours du projet *CNRS au musée*. Mettre en avant des parcours de vie et des récits individuels m'a beaucoup intéressé et ce fait l'écho d'un courant historique, « la micro-histoire »<sup>23</sup> que j'aimerais expérimenter à l'avenir dans mes réalisations documentaires.

# Bibliographie

Benasci-Lancou (dir.), Falaize B, Manceron G, *Les harkis dans la colonisation et ses suites*, 2010.

Benasci-Lancou (dir.), Manceron G, *Les harkis, histoire, mémoire et transmission*, 2008.

Faucheux A, *La tragédie des harkis : de l'abandon à la récupération politique*, In : *Carnet de recherche, Altérité et violence*, 2019.

Ferron B (dir.), Née E, Oger C, *Donner la parole aux « sans voix » ? Construction sociale et mise en discours d'un problème public*, Rennes, 2025.

Ginzburg C, Poni C, *La micro-histoire*, In : *Le Débat*, 1981.

Merle I, *Subaltern Studies Retour sur les principes fondateurs d'un projet historiographique de l'Inde coloniale*, In : *Genèses*, 2004/3, pp 131-132.

Moumen A, *Les harkis (1954-2022). Histoire, mémoires et pardon*, In : *Outre-Mers, revue d'histoire coloniale et impériale*, 2022, p 123.

Monciaud D, *Le « rapport Stora » : un premier débat sur les enjeux mémoriels*, In : *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 2021, p 137-161.

## Sitographie

Abderahmen Moumen, Julie Savelli. MSH SUD. (2025, 13 janvier). Entretien avec Houria Klaa. [Vidéo]. Canal-U. <https://doi.org/10.60527/tptj-m015>.

Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, *Cimetière Harki au camp Joffre de Rivesaltes : une opération d'archéologie forensique* (Pyrénées-Orientales), 28 avril 2025.

<https://www.inrap.fr/cimetiere-de-harkis-au-camp-joffre-rivesaltes-une-operation-d-archeologie-20015>.

Mémorial du camp de Rivesaltes - Présentation de l'exposition Treize Chibanis harkis <https://www.memorialcamp rivesaltes.eu/ressources/presentation-de-lexposition-treize-chibanis-harkis>.

Mémorial du camp de Rivesaltes - harkis de Rivesaltes, la vie après les camps, dispositif CNRS au musée, résidence de recherche-crédation au Mémorial de Rivesaltes <https://www.memorialcamp rivesaltes.eu/harkis-de-rivesaltes>

Laboratoire Rirra21 - Université Paul Valéry Montpellier <https://rirra21.www.univ-montp3.fr/fr>.

Loi du 23 février 2022 portant reconnaissance de la Nation envers les harkis et les autres personnes rapatriés d'Algérie anciennement de statut civil de droit local et réparation des préjudices subis par ceux-ci et leurs familles du fait de l'indignité de leurs conditions d'accueil et de vie dans certaines structures sur le territoire français :

<https://www.vie-publique.fr/loi/282261-loi-23-fevrier-2022-reconnaissance-et-reparation-pour-les-harkis>.

Pascal Adalian, Élisabeth Anstett, Ghaleb Bencheikh, Dominique Garcia, Patrice Georges-Zimmermann, Denis Guilbeau, Hermeline Malherbe, Abderahmen Moumen, Céline Sala-Pons. MSH SUD. (2025, 28 avril). Journée d'étude et remise du rapport sur les fouilles du cimetière harki du camp Joffre. [Vidéo]. Canal-U. <https://doi.org/10.60527/3bs0-gn57>.

Pôle image MSH SUD <https://www.mshsud.org/science-ouverte/pole-image/>.

Projet *Histoarts*, éprouver les mondes coloniaux. Médiation de l'histoire, entre arts et sciences sociales : pour une créativité sous contrainte de réalité <https://www.mshsud.org/projets/histoarts/>.

Site-accueil, Canal-U. <https://www.canal-u.tv/qui-sommes-nous>.

Site-documentaire, *Harkis de Rivesaltes la vie après le camp*. [https://www.mshsud.org/harkis\\_de\\_rivesaltes/#INTRO](https://www.mshsud.org/harkis_de_rivesaltes/#INTRO)

Julie Savelli. MSH SUD. (2024, 28 mai). Entretien avec Malika Guebli, épouse Bensalem. [Vidéo]. Canal-U. <https://doi.org/10.60527/c7mr-fq92>.

Julie Savelli. MSH SUD. (2024, 5 juillet). Entretien avec Kader Goutta. [Vidéo]. Canal-U. <https://doi.org/10.60527/2m2q-1v29>.

Julie Savelli, Patrice Georges-Zimmermann. MSH SUD. (2024, 4 juin). Entretien avec Patrice Georges-Zimmermann. [Vidéo]. Canal-U. <https://doi.org/10.60527/30f6-3m91>.

## Notes de bas de page

<sup>1</sup> Site web : harkis de Rivesaltes, la vie après les camps, dispositif CNRS au musée, résidence de recherche-crédation au Mémorial de Rivesaltes <https://www.memorialcamprivesaltes.eu/harkis-de-rivesaltes>

<sup>2</sup> Site web : Pôle image MSH SUD <https://www.mshsud.org/science-ouverte/pole-image/>

<sup>3</sup> Site web : Laboratoire Rirra21 - Université Paul Valéry Montpellier <https://rirra21.www.univ-montp3.fr/fr>

<sup>4</sup> Moumen A, Les harkis (1954-2022). Histoire, mémoires et pardon, *In : Outre-Mers, revue d'histoire coloniale et impériale*, 2022, p 123.

<sup>5</sup> Monciaud D, Le « rapport Stora » : un premier débat sur les enjeux mémoriels, *In : Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 2021, p 137-161.

<sup>6</sup> Faucheux A, La tragédie des harkis : de l'abandon à la récupération politique, *In : Carnet de recherche, Altérité et violence*, 2019.

<sup>7</sup> Site web : Projet *Histoarts*, éprouver les mondes coloniaux. Médiation de l'histoire, entre arts et sciences sociales : pour une créativité sous contrainte de réalité :

<https://www.mshsud.org/projets/histoarts/>

<sup>8</sup> Loi du 23 février 2022 portant reconnaissance de la Nation envers les harkis et les autres personnes rapatriés d'Algérie anciennement de statut civil de droit local et réparation des préjudices subis par ceux-ci et leurs familles du fait de l'indignité de leurs conditions d'accueil et de vie dans certaines structures sur le territoire français : <https://www.vie-publique.fr/loi/282261-loi-23-fevrier-2022-reconnaissance-et-reparation-pour-les-harkis>

<sup>9</sup> Site web : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, Cimetière Harki au camp Joffre de Rivesaltes : une opération d'archéologie forensique (Pyrénées-Orientales), 28 avril 2025. <https://www.inrap.fr/cimetiere-de-harkis-au-camp-joffre-rivesaltes-une-operation-d-archeologie-20015>

<sup>10</sup> Pascal Adalian, Élisabeth Anstett, Ghaleb Bencheikh, Dominique Garcia, Patrice Georges-Zimmermann, Denis Guilbeau, Hermeline Malherbe, Abderahmen Moumen, Céline Sala-Pons. MSH SUD. (2025, 28 avril). Journée d'étude et remise du rapport sur les fouilles du cimetière harki du camp Joffre. [Vidéo]. Canal-U. <https://doi.org/10.60527/3bs0-gn57>

<sup>11</sup> Ferron B (dir.), Née E, Oger C, *Donner la parole aux « sans voix » ? Construction sociale et mise en discours d'un problème public*, Rennes, 2025.

<sup>12</sup> Merle I, Subaltern Studies Retour sur les principes fondateurs d'un projet historiographique de l'Inde coloniale, *In : Genèses*, 2004/3, pp131-132.

<sup>13</sup> Site web : Mémorial du camp de Rivesaltes - Présentation de l'exposition Treize Chibanis harkis <https://www.memorialcampivesaltes.eu/ressources/presentation-de-lexposition-treize-chibanis-harkis>

<sup>14</sup> Fatima Benasci-Lancou est historienne, présidente de Harkis et droits de l'homme, autrice de plusieurs ouvrages majeurs sur l'histoire et les mémoires harkis, notamment : *Les harkis, histoire, mémoire et transmission* qu'elle a codirigé avec Benoit Falaize et Gilles Manceron paru en 2010 ainsi que *Les harkis dans la colonisation et ses suites* coécrit avec Gilles Manceron et publié en 2008.

<sup>15</sup> Julie Savelli. MSH SUD. (2024, 28 mai). Entretien avec Malika Guebli, épouse Bensalem. [Vidéo]. Canal-U. <https://doi.org/10.60527/c7mr-fq92>

<sup>16</sup> Julie Savelli. MSH SUD. (2024, 5 juillet). Entretien avec Kader Goutta. [Vidéo]. Canal-U. <https://doi.org/10.60527/2m2q-1v29>

<sup>17</sup> Abderahmen Moumen, Julie Savelli. MSH SUD. (2025, 13 janvier). Entretien avec Houria Klaa. [Vidéo]. Canal-U. <https://doi.org/10.60527/tptj-m015>

<sup>18</sup> Julie Savelli. MSH SUD. (2024, 5 juillet). Entretien avec Kader Goutta. [Vidéo]. Canal-U. <https://doi.org/10.60527/2m2q-1v29>

<sup>19</sup> Entretien filmé prochainement disponible sur Canal-U.

<sup>20</sup> Julie Savelli, Patrice Georges-Zimmermann. MSH SUD. (2024, 4 juin). Entretien avec Patrice Georges-Zimmermann. [Vidéo]. Canal-U. <https://doi.org/10.60527/30f6-3m91>

<sup>21</sup> Site-accueil, Canal-U <https://www.canal-u.tv/qui-sommes-nous>

<sup>22</sup> Site-documentaire Harkis de Rivesaltes la vie après le camp, [https://www.mshsud.org/harkis\\_de\\_rivesaltes/#INTRO](https://www.mshsud.org/harkis_de_rivesaltes/#INTRO)

<sup>23</sup> La micro histoire est un courant historiographique théorisé par l'historien Carlo

Ginzburg à la suite de son ouvrage *Le fromage et les Vers* paru en 1976. Il s'agit d'étudier à l'échelle « micro », un individu ou un petit groupe, dans un espace d'enquête réduit. Dans ce livre Carlo Ginzburg, s'est intéressé à un meunier du Frioul italien Menocchio au XVI<sup>e</sup> siècle. La micro-histoire est une étude réduite certes mais qui permet, à travers l'étude d'un seul personnage, d'entrevoir les mécanismes et les mentalités de toute la société de son époque. Ginzburg C, Poni C, *La micro-histoire*, In : *Le Débat*, 1981, pp. 133-136.